



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

RÉOUVERTURE DE L'HÔTEL DE VILLE DE CHELSEA LE 8 JUIN PROCHAIN

Chelsea, 2 juin 2020 – À compter du lundi 8 juin, la Municipalité de Chelsea rouvrira ses bureaux municipaux à la population, sous certaines conditions. L'accès se fera par la porte principale située du côté du chemin d'Old Chelsea et les résidents seront invités à suivre les consignes d'hygiène et de distanciation physique en vigueur. Afin de protéger la santé des employés et des visiteurs, le port du masque en tout temps et le lavage des mains à l'entrée seront obligatoires pour tous.

La réouverture se fera selon l'horaire habituel, mais les citoyens désirant rencontrer un employé devront obligatoirement prendre un rendez-vous avant de se déplacer. De plus, un seul citoyen à la fois sera autorisé lors des rendez-vous. Cela s'applique pour tous les services, y compris pour les demandes de permis. Cette nouvelle procédure a pour but de minimiser les allées et venues à l'hôtel de ville et ainsi réduire les risques de contagion de la COVID-19. Seuls les paiements par carte ou par chèque seront acceptés.

La Municipalité invite fortement les résidents à continuer de privilégier les échanges, les paiements et la transmission de documents par voie électronique ou par téléphone, lorsque possible. Les détails sur les services en ligne et les procédures à distance se retrouvent sur le site Web de la Municipalité au chelsea.ca.

Plan de réouverture graduelle de la bibliothèque municipale

Afin de respecter les directives de la première phase du plan de réouverture des bibliothèques publiques annoncée par le gouvernement du Québec, le service de prêts de documents sans contact, instauré le 7 mai dernier, continuera jusqu'au 13 juin. Les citoyens pourront donc continuer d'envoyer leurs commandes de livres par courriel et de les récupérer sous la tente extérieure prévue à cet effet les jeudis et samedis, sur rendez-vous.

À compter du 20 juin prochain, la bibliothèque expérimentera de façon graduelle l'ouverture intérieure pour permettre les prêts sans contact dans l'enceinte de celle-ci, les samedis seulement, de 10 h à 13 h. Les citoyens pourront ainsi, sans horaire précis, se présenter pour recevoir les suggestions des employés et repartir avec leurs prêts. Les usagers désirant prendre rendez-vous les samedis pourront continuer à le faire pour récupérer les documents à l'intérieur. Les jeudis de 14 h à 18 h seront, pour leur part, toujours réservés aux prêts sans contact extérieur sur rendez-vous uniquement.

Toujours dans l'objectif de réduire au maximum les risques de contagion, la bibliothèque aménagera en vue de sa réouverture intérieure, le samedi 20 juin prochain, une allée dégagée par laquelle les usagers circuleront. Les citoyens devront entrer par la porte principale de l'hôtel de ville située devant le chemin d'Old Chelsea et ressortir par la porte donnant sur le stationnement. De plus, les mesures de distanciation physique, le lavage des mains à l'entrée ainsi que le port du masque seront obligatoires pour accéder à la bibliothèque.

Étant toujours à l'affût des directives émises par le gouvernement du Québec, ce plan de réouverture peut être sujet à changement à tout moment selon l'état de la situation au Québec et en Outaouais.

-30-

Maude Prud'homme-Séguin
Responsable des communications
Municipalité de Chelsea
819 827-6215
m.seguin@chelsea.ca